



# Journal



## des Nations Unies

Troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction  
des risques de catastrophe

Sendai, Japon (14 au 18 mars 2015)

### Séances officielles

Vendredi 13 mars 2015

#### Assemblée générale

Comité préparatoire de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies  
sur la réduction des risques de catastrophe

Troisième session

10 heures

1re séance

Hall des expositions 1

Déclarations liminaires du Coprésident du Comité préparatoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation du Comité préparatoire  
([A/CONF.224/PC\(III\)/1](#), [A/CONF.224/PC\(III\)/2](#) et [A/CONF.224/PC\(III\)/3](#)) [point 1]

Questions diverses ([A/CONF.224/PC\(III\)/L.1](#)) [point 4]

Projet de cadre de réduction des risques de catastrophe après 2015 [point 2]

Projet de déclaration politique [point 3]

*Horaire à déterminer*

2e séance

Hall des expositions 1

Projet de cadre de réduction des risques de catastrophe après 2015 [point 2]

Projet de déclaration politique [point 3]

Adoption du rapport du Comité préparatoire sur la troisième session  
([A/CONF.224/PC\(III\)/L.2](#) (à paraître)) [point 5]

Clôture de la session

*Déclaration finale du Coprésident du Comité préparatoire*

#### Réunion d'information à l'intention des grands groupes et des autres parties prenantes

Une réunion de coordination à l'intention des grands groupes et des autres parties  
prenantes aura lieu *aujourd'hui* 13 mars 2015 de 8 à 9 heures dans le Hall principal du  
Sendai International Centre.

15-01737F



*Pensons vert !*

Merci de recycler



**Programme des séances de travail et des manifestations parallèles**

Une liste des réunions préparatoires devant avoir lieu *aujourd'hui* 13 mars 2015 est également disponible sur le site Web officiel de la Conférence (prière de [cliquer ici](#)).

La liste interactive et en ligne du programme des séances de travail et des manifestations parallèles (sur place) tenues à l'occasion de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe est disponible sur le site Web officiel de la Conférence (prière de [cliquer ici](#)). Les demandes concernant les manifestations parallèles doivent être envoyées à l'adresse [wcdrr2015@un.org](mailto:wcdrr2015@un.org) (avec dans la rubrique "Objet" : Forum public).

**Séances officielles à venir**

**Samedi 14 mars 2015**

**Assemblée générale****Troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe**

11 à 14 heures<sup>1</sup>

1re séance plénière

Hall des expositions 2<sup>2</sup>

1. Ouverture de la Conférence [point 1]
2. Élection du Président [point 2]
3. Déclaration du Président [point 3]

Déclaration de Son Excellence Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration de Son Excellence Shinzō Abe, Premier Ministre du Japon

Déclaration de Son Excellence Sam Kahamba Kutesa, Président de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale

Déclaration de Son Excellence Laurent Fabius, nouveau Président de la 21e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques<sup>3</sup>

Déclaration de Mme Regina Pritchett, représentante des neuf grands groupes, tels que définis dans Action 21

Déclaration de Son Excellence Emiko Okuyama, Maire de Sendai<sup>3</sup>

4. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail ([A/CONF.224/1](#) et [A/CONF.224/2](#)) [point 4]
5. Adoption du règlement intérieur ([A/CONF.224/3](#)) [point 5]
6. Élection des autres membres du Bureau [point 6]

<sup>1</sup>Tous les participants au Hall des expositions 2 sont priés de s'asseoir à 10 h 45 au plus tard.

<sup>2</sup>Le Hall des expositions 1 servira de salle annexe.

<sup>3</sup>Sujet à l'adoption du document [A/CONF.224/PC\(III\)/L.1](#) par le Comité préparatoire.

7. Pouvoirs des représentants à la Conférence : Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs [point 7 a)]
8. Débat général [point 8]<sup>1</sup>
  - Déclaration de Son Excellence Shinzō Abe, Premier Ministre du Japon
  - Allocution de Son Excellence Gurbanguly Berdimuhamedov, Président du Turkménistan
  - Allocution de Sa Majesté le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland
  - Allocution de Son Excellence Anote Tong, Président, Chef du gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati
  - Allocution de Son Excellence Emanuel Mori, Président et Chef du gouvernement des États fédérés de Micronésie
  - Allocution de Son Excellence Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des forces de défense de la République du Kenya
  - Allocution de Son Excellence Baldwin Lonsdale, Président de la République de Vanuatu
  - Allocution de Son Excellence Al Hadji Yahya A. J. J. Jammeh, Président de la République de Gambie
  - Allocution de Son Excellence Robert G. Mugabe, Président de la République du Zimbabwe
  - Allocution de Son Excellence Paul Biya, Président de la République du Cameroun
  - Allocution de Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise

15 à 18 heures

2e séance plénière

Hall des expositions 2

1. Débat général [point 8]<sup>1</sup> (*suite*)
  - Allocution de Son Excellence Nguyen Thi Doan, Vice-Présidente de la République socialiste du Viet Nam
  - Allocution de Son Excellence Muhammad Jusuf Kalla, Vice-Président de la République d'Indonésie
  - Allocution de Son Excellence Kwesi Bekoe Amissah-Arthur, Vice-Président de la République du Ghana
  - Allocution de Son Excellence Prosper Bazombanza, Vice-Président de la République du Burundi
  - Allocution de Son Excellence James Wani Igga, Vice-Président de la République du Soudan du Sud
  - Allocution de Son Excellence Inonge Wina, Vice-Président de la République de Zambie
  - Allocution de Son Excellence Samdech Akka Moha Sena Padei Techo Hun Sen, Premier Ministre du Royaume du Cambodge

<sup>1</sup>Les orateurs restants d'une séance plénière, le cas échéant, seront invités à prendre la parole au début de la prochaine séance.

Allocution de Son Excellence Prayuth Chan-ocha, Premier Ministre du Royaume de la Thaïlande

Allocution de Son Excellence Mizengo Pinda, Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie

Allocution de Son Excellence Anastase Murekezi, Premier Ministre de la République du Rwanda

Allocution de Son Excellence Murodali Alimardon, Vice-Premier Ministre de la République du Tadjikistan

Allocution de Son Excellence Numan Kurtulmus, Vice-Premier Ministre de la République turque

Allocution de Son Excellence Tan Sri Muhyiddin Yassin, Vice-Premier Ministre de la Malaisie

Allocution de Son Excellence Siaosi Sovaleni, Vice-Premier Ministre du Royaume des Tonga

Allocution de Son Excellence Ukhnaa Khurelsukh, Vice-Premier Ministre de la Mongolie

Allocution de Son Excellence Asang Laoly, Vice-Premier Ministre et Président du Comité national de prévention et de gestion des catastrophes de la République démocratique populaire lao

Déclaration de Son Excellence Pravin Gordhan, Ministre de la gouvernance concertée et des affaires traditionnelles de la République sud-africaine (au nom du Groupe des 77 et de la Chine)

Déclaration de Son Excellence María del Pilar Cornejo, Ministre du Secrétariat de la gestion du risque de la République de l'Équateur (Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC))

Déclaration de Son Excellence Brendan Howlin, Ministre des dépenses publiques et des réformes de l'Irlande

Déclaration de Son Excellence Vladimir Puchkov, Ministre de la Défense civile, des secours et de l'élimination des conséquences de désastres naturels de la Fédération de Russie

Déclaration de Son Excellence Didier Burkhalter, Ministre des affaires étrangères de la Confédération suisse

Déclaration de Son Excellence Rajnath Singh, Ministre affaires internes de la République de l'Inde

Déclaration de Son Excellence Li Ligu, Ministre des affaires civiles de la République populaire de la Chine

Déclaration de Son Excellence Peter Burian, Secrétaire d'État au Ministère des affaires étrangères et européennes de la République slovaque

2. Déclarations des organisations intergouvernementales et autres organisations [point 9]

Déclaration de Mme Helen Clark, Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement

Déclaration de Son Excellence Le Luong Minh, Secrétaire général de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)

Déclaration de M. William Lacy Swing, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations

**Dialogue de partenariat multipartite de haut niveau 1 “Mobiliser le leadership des femmes dans la réduction des risques de catastrophe”**

15 à 18 heures

Hall des expositions 1

*Coprésidentes*

Son Excellence Loren Legarda, Membre du Sénat de la République des Philippines

Son Excellence Sanae Takaichi, Ministre des affaires intérieures et de la communication du Japon

*Orateur principal*

Son Excellence Shinzō Abe, Premier Ministre du Japon

*Animateur*

M. Riz Khan, journaliste international

*Intervenants*

Son Excellence Tarja Halonen, ancienne Présidente de la République de la Finlande

Son Excellence Emiko Okuyama, Maire de Sendai

Son Excellence Kristalina Georgieva, Vice-Présidente en charge du budget et des ressources humaines à la Commission européenne

Mme Ertharin Cousin, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial

M. Babatunde Osotimehin, Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population

Mme Adi Vasulevu Merewalesi, Représentante de FemLINK PACIFIC

## **Avis**

*Liste d'orateurs pour les séances plénières*

L'inscription à la liste des orateurs pour les séances plénières (point 8 de l'ordre du jour provisoire ([A/CONF.224/1](#)), “Débat général”) de la Conférence est *ouverte*.

Toutes les délégations qui souhaitent s'inscrire sont priées de prendre contact avec le secrétariat, par écrit, (Mme Antonina Poliakova (courriel [poliakova@un.org](mailto:poliakova@un.org))) en indiquant le nom et le niveau de l'orateur. La liste des orateurs pour les séances plénières sera établie sur la base du principe du premier arrivé, premier servi, conformément au protocole habituel selon lequel les chefs d'État ou de gouvernement parlent les premiers, suivis des autres chefs de délégation. Il est proposé un temps de parole limité à *cinq minutes* pour chaque déclaration.

Toutes les délégations sont priées de faire parvenir par courriel une copie de leur déclaration à l'adresse suivante : [wcdrr2015@un.org](mailto:wcdrr2015@un.org) en indiquant, dans la rubrique “Objet”, qu'il s'agit d'une déclaration, suivi du nom de leur pays ou de leur

organisation. Lorsque possible, les déclarations devraient être fournies vingt-quatre heures à l'avance, ou *au moins trois heures* avant leur délivrance.

Outre les représentants des États parties à la Conférence et ceux de l'Union européenne, les représentants des organismes ci-après peuvent, si le temps le permet et sans que cela crée un précédent, prendre la parole lors du débat général au titre des points 9 (Déclarations des organisations intergouvernementales et autres organisations) et 10 (Déclarations des organisations non gouvernementales) de l'ordre du jour provisoire, conformément au règlement intérieur provisoire de la Conférence ([A/CONF.224/3](#)):

a) organisations intergouvernementales et autres entités qui ont été invitées à titre permanent par l'Assemblée générale à participer, en qualité d'observateurs, aux sessions et travaux de toutes les conférences internationales organisées sous ses auspices; b) institutions spécialisées et organisations connexes; c) autres organisations intergouvernementales; d) organes de l'Organisation des Nations Unies intéressés; et e) membres associés des commissions régionales. Les représentants d'organisations non gouvernementales et d'autres grands groupes peuvent eux aussi être ajoutés à la liste des orateurs. Les représentants de ces organisations et entités peuvent prendre contact avec le secrétariat pour s'inscrire sur la liste des orateurs (Mme Maria Pamela Portillo (courriel [portillo@un.org](mailto:portillo@un.org))).

#### *Tables rondes ministérielles*

Les sujets des cinq tables rondes ministérielles sont “Gérer les risques de catastrophe : surmonter les défis”; “Coopération internationale en faveur d'un cadre de réduction des risques de catastrophe après 2015”; “Réduire les risques de catastrophe en milieu urbain”; “Reconstruction après des catastrophes : reconstruire en mieux” et “Stratégies d'investissement public pour la réduction des risques”.

Les tables rondes seront interactives et multipartites, avec 45 sièges chacune : jusqu'à 40 pour les délégations gouvernementales et au moins 5 pour les autres participants, y compris les représentants des observateurs, les entités du système des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales accréditées et les grands groupes. Les États Membres et les autres participants sont encouragés à être représentés aux tables rondes au plus haut niveau possible. Dans une note verbale datée du 28 novembre 2014, les délégations ont été priées de soumettre trois choix, par ordre de préférence, ainsi que les noms, titre et courriel du ministre et délégué au Secrétariat participant (courriel [palm@un.org](mailto:palm@un.org), avec copie à [goldfinch@un.org](mailto:goldfinch@un.org)). Des documents de réflexion concernant les tables rondes ministérielles sont disponibles sur le site Web de la Conférence.

#### *Dialogues de partenariat multipartite de haut niveau*

Les sujets des trois dialogues de partenariat multipartite de haut niveau sont “Mobiliser le leadership des femmes dans la réduction des risques de catastrophe”, “Investissement dans la réduction des risques : partenariats publics-privés”, et “Gestion inclusive des risques de catastrophes : les gouvernements, les communautés et les groupes agissant de concert”.

Les dialogues de partenariat multipartite de haut niveau seront interactifs et ouverts à tous les participants à la Conférence. Aucune liste d'orateurs ne sera établie. À la discrétion du (des) président(s), priorité dans l'ordre des orateurs sera donnée à ceux parlant au niveau de chef de l'État ou de gouvernement ou au niveau ministériel, suivi par les représentants de haut niveau d'autres parties prenantes. Les dialogues auront pour objectif d'atteindre un équilibre entre orateurs de toutes les parties prenantes. Afin d'assurer une participation maximale, les interventions ne doivent pas dépasser *trois minutes*. Les représentants d'États sont invités à indiquer par courriel au secrétariat ([palm@un.org](mailto:palm@un.org), avec copie à [goldfinch@un.org](mailto:goldfinch@un.org)) s'ils seront représentés dans un

dialogue de partenariat au niveau des chefs d'État ou de gouvernement ou au niveau ministériel. Des documents de réflexion sur les dialogues multipartites seront disponibles sur le site Web de la conférence.

#### *Pouvoirs*

Conformément à l'article 3 du règlement intérieur provisoire de la Conférence, les pouvoirs des représentants et les noms des représentants suppléants et des conseillers doivent être communiqués au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et fournis au Bureau des affaires juridiques, situé au B306, 3e étage du Bâtiment du Sendai International Centre (aux bons soins de Mme Tomoko Iwata; ou de M. Keiichiro Okimoto). Les pouvoirs doivent émaner soit du chef de l'État ou du gouvernement, soit du Ministre des affaires étrangères, ou, dans le cas de l'Union européenne, soit du Président du Conseil européen, soit du Président de la Commission européenne.

#### *Accréditation*

L'accréditation des délégations officielles des États, des organisations intergouvernementales et des membres associés des commissions régionales, ainsi que les institutions spécialisées et organisations connexes, est administrée par le Service du protocole et de la liaison des Nations Unies via le système en ligne "eAccreditation". Les demandes d'accréditation des membres des délégations via "eAccreditation" doivent être soumises par les bureaux de New York des missions permanentes et missions d'observation, qui sont déjà inscrites et détiennent un mot de passe sécurisé. Il est suggéré aux délégations souhaitant prendre part à la conférence de s'entendre avec leur mission ou bureau de New York afin de soumettre les demandes d'accréditation dans les temps requis.

Pour de plus amples renseignements sur la procédure d'accréditation pour la Conférence, prière de se référer à la note verbale du 13 janvier 2015 ([PRO/NV/WCDRR 2015/ARRANGEMENTS](#)) publiée sur le site du Service du protocole [www.un.int/protocol](http://www.un.int/protocol).

De plus amples renseignements sont disponibles sur le site de la Conférence ([cliquer ici](#)).

## **Informations générales**

*Plus de détails relatifs aux informations ci-après sont disponibles dans le document [A/CONF.223/INF/1](#).*

### **Contrôle de sécurité**

Tous les efforts sont faits pour assurer que le contrôle de sécurité pour l'accès à la salle de conférence soit sans problème et rapide, mais certains retards peuvent être inévitables. Tous les participants sont invités à arriver tôt, à éviter d'introduire des articles de grande dimension, et à se préparer pour le contrôle en approchant les détecteurs de métaux.

### **Information pour les participants**

Une note du Secrétariat intitulée "Informations à l'intention des participants" a été publiée dans le document [A/CONF.224/INF/1](#).

### **Distribution des documents officiels**

Un comptoir de distribution des documents officiels et du Journal, à l'intention des délégations, sera situé dans le hall des expositions 1 pendant la troisième session du Comité préparatoire et dans le hall des expositions 2 pendant les séances plénières de la Conférence. Les délégations sont invitées à apporter leurs propres appareils mobiles où elles auront enregistré les documents d'avant session. Pour consulter l'ensemble de la documentation de la Conférence, prière de visiter le site Web de la Conférence ([cliquer ici](#)). Des services d'impression à la demande payants seront fournis aux délégations ayant besoin de versions imprimées supplémentaires au Centre d'affaires.

#### *Distribution du texte des déclarations*

En application de l'article 66 du projet de règlement intérieur de la Conférence, les déclarations écrites soumises par les représentants désignés visés aux articles 60 à 65 seront distribuées par le secrétariat à toutes les délégations, dans les quantités et dans les langues dans lesquelles elles lui auront été remises sur place à la Conférence, étant entendu qu'une déclaration soumise au nom d'une organisation non gouvernementale doit concerner les travaux de la Conférence et porter sur un domaine dans lequel l'organisation a une compétence spéciale. Le secrétariat ne réalisera pas de copies du texte des déclarations et celles-ci ne seront pas publiées en tant que documents officiels de la Conférence.

Toutes les délégations, avant de prendre la parole, sont invitées à adresser par courriel une copie de leur déclaration à l'adresse : [wcdrr2015@un.org](mailto:wcdrr2015@un.org), en indiquant dans la case objet "Déclaration et nom du pays ou de l'organisation". Dans toute la mesure possible, le texte des déclarations doit être communiqué une journée ou au minimum trois heures avant qu'elles soient prononcées, afin de pouvoir être distribué aux interprètes et aux fonctionnaires du secrétariat et affiché sur le site Web de la Conférence.

---

### **Dispositions pour les réunions bilatérales**

Pour les réunions bilatérales entre États au niveau des chefs d'État ou de gouvernement ou au niveau ministériel, les demandes doivent être envoyées à l'adresse : [wcdrr2015@un.org](mailto:wcdrr2015@un.org).

Pour éviter les double-réservations, seule la délégation organisant la réunion bilatérale devra envoyer une demande. Les réservations seront acceptées pour des durées de 20 minutes. Il est impératif que toutes les demandes spécifient la date et l'heure de chaque réunion, et incluent le nom de l'autre délégation participant à la réunion bilatérale et le nombre attendu de participants. Des salles de taille limitée, permettant d'accueillir entre huit, dix et douze participants en tout, seront mises à disposition pour les réunions bilatérales. Tous les efforts seront faits pour maintenir les rendez-vous consécutifs de la même délégation dans la même salle.

---

### **Retransmission sur le Web**

Le Groupe de la diffusion sur le Web de l'ONU assurera la couverture en direct et sur demande des cérémonies d'ouverture et de clôture, des déclarations officielles, des séances des dialogues de haut niveau de partenaires, des séances des tables rondes ministérielles et des conférences de presse à l'adresse <http://webtv.un.org>, en anglais, en japonais et dans la langue originale de l'intervenant.

Préparé par le *Groupe du Journal* au Siège des Nations Unies à New York, et publié à Sendai (Japon), par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.